

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11)

Numéro de publication:

0 091 340
A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21)

Numéro de dépôt: 83400595.1

(51)

Int. Cl.³: **A 47 B 49/00**
E 06 B 7/34

(22)

Date de dépôt: 23.03.83

(30)

Priorité: 02.04.82 FR 8206217

(43)

Date de publication de la demande:
12.10.83 Bulletin 83/41

(84)

Etats contractants désignés:
AT BE CH DE GB IT LI LU NL SE

(71)

Demandeur: **Revel, Francis**
25, Avenue de Bordeaux
F-12000 Rodez(FR)

(72)

Inventeur: **Revel, Francis**
25, Avenue de Bordeaux
F-12000 Rodez(FR)

(74)

Mandataire: **Morelle, Guy Georges Alain**
Cabinet SCOPI 1, Avenue de Rangueil
F-31400 Toulouse(FR)

(54)

Cabine dont la porte définit un meuble composite de rangement et de support d'équipements.

(57)

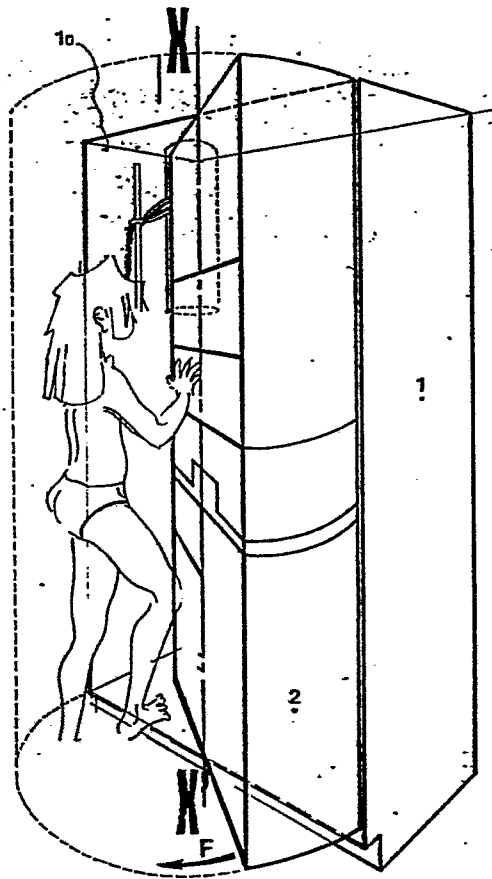
L'invention concerne une cabine (1) comportant une ouverture d'accès fermée par une porte (2) montée pivotante autour d'un axe vertical XX' installé au centre de ladite ouverture.

Cette cabine est remarquable en ce que la porte (2) adopte la forme d'un volume et plus particulièrement d'un demi-cylindre pivotant sur l'axe central de sa paroi plane, contenu dans l'enceinte de la cabine et définissant un meuble composite de rangement et de support d'équipements à usage sanitaire et/ou culinaire et/ou de vestiaire.

Applications: roulottes, chambres d'hôtels et d'étudiants, cabines de chantiers et de navires, ateliers, etc...

EP 0 091 340 A1

./...



CABINE DONT LA PORTE DEFINIT UN MEUBLE COMPOSITE DE RANGEMENT
ET DE SUPPORT D'EQUIPEMENTS

L'invention concerne les installations réunissant dans un même ensemble à encombrement réduit les équipements sanitaires et ceux permettant d'exercer l'art culinaire.

Le développement du "caravaning" de ces dernières années a fait apparaître sur le marché des aménagements de plus en plus sophistiqués dans l'ameublement intérieur des roulottes qui sont utilisées pour sa pratique et notamment dans l'agencement des appareils sanitaires - lavabo, douche, cabinet d'aisance, bidet -, dans celui des appareils de cuisine - plaque de cuisson, four, réfrigérateur - et dans celui des armoires destinées au rangement des ustensiles de ces appareils.

Ces aménagements ont porté plus particulièrement sur différentes combinaisons de plusieurs appareils afin de réduire au minimum leur encombrement. Cependant, les propositions qui ont été faites à ce jour ne semblent pas apporter de manière suffisante une solution à ce problème d'encombrement.

Compte tenu de cet état de fait, le demandeur a donc mené des recherches qui ont abouti à la mise au point d'une cabine du type de celle comportant une ouverture d'accès fermée par une porte pivotante autour d'un axe vertical installé au centre de ladite ouverture. Cette cabine est originale par le fait que la susdite porte est un volume qui adopte plus particulièrement la forme d'un demi-cylindre pivotant sur l'axe central de sa paroi plane et définissant un meuble composite de support des appareils sanitaires et de cuisine, et de rangement des ustensiles desdits appareil.

Cette cabine présente un intérêt notable par rapport aux dispositifs connus car elle définit un volume qui, tout en permettant de loger la partie hémicyclique de la porte, peut-être transformé en un espace libre à trois dimensions formant cabinet d'intimité, lorsque la partie hémicyclique de la porte pivote d'un demi-tour pour se placer à l'extérieur de la cabine.

Ainsi, la cabine de l'invention ne se limite pas à apporter une solution au problème d'encombrement des appareils sanitaires et de cuisine mais a également pour objectif d'améliorer les conditions d'utilisation de ces derniers

et notamment des appareils sanitaires.

L'installation des appareils à usage sanitaire et/ou culinaire dans le demi-cylindre de la porte et plus particulièrement celle des canalisations d'alimentation en eau et en énergie et d'évacuation des eaux usagées ne
5 soulève pas de difficultés importantes car elle est du type de celle mise en oeuvre dans les blocs sanitaires à plateau tournant, tel celui décrit dans le brevet français n°2.297.960. En conséquence, elle pourra être réalisée facilement par un homme de métier et, sans objet avec l'invention en cause, ne sera pas évoquée plus en détails dans le présent mémoire.

0 Selon une réalisation préférentielle de l'invention, la susdite porte hémicylindrique est constituée de plusieurs demi-cylindres superposés et montés chacun pivotant indépendamment des autres. Cette dissociation de la porte offre un grand avantage car chaque demi-cylindre peut-être décalé angulairement par rapport aux autres.

5 Bien que les aspects de l'invention considérés comme nouveaux soient exprimés ci-dessus, de plus amples détails concernant des méthodes préférées et d'autres caractéristiques de celle-ci seront mieux compris en se référant à la description détaillée ci-dessus et aux dessins l'accompagnant où :

0 La figure 1 est vue en perspective d'une cabine conforme à l'invention.

La figure 2 est une vue en perspective éclatée du dessin de la figure 1.

Les figures 3 à 8 sont des vues en perspective d'une telle cabine montrant chacune une utilisation particulière de ces dernières.

5 Telle qu'illustrée sur l'ensemble des dessins, la cabine 1 de l'invention a la forme d'un parallélépipède rectangle formant enceinte et dont une des faces (1a) est ouverte et constitue un moyen d'accès à l'intérieur de la cabine. Cette ouverture 1a est fermée par une porte 2 adoptant la forme d'un demi-cylindre contenu dans ladite enceinte et montée pivotante (flèche
0 F) autour d'un axe vertical XX' installé au centre de ladite ouverture. Ainsi, lorsqu'une personne (cf.figure 3) imprime un mouvement de poussée sur la face plane du demi-cylindre de la porte 2, cette dernière pivote sur elle-même (flèche F), permet à ladite personne d'accéder à l'intérieur de la cabine 1 et définit un cabinet d'intimité lorsqu'elle a pivoté d'un demi-tour
5 (cf.figures 4 et 5).

Selon une caractéristique particulièrement avantageuse de l'invention, la porte 2 est constituée de plusieurs demi-cylindres superposés 2a, 2b, 2c, 2d, montés chacun pivotant indépendamment des autres. Ces demi-cylindres constituent le support d'appareils sanitaires et de cuisine et définissent
0 également des éléments de rangement, l'ensemble étant agencé de manière à

offrir le plus possible de commodités d'utilisation en permettant un décalage angulaire desdits demi-cylindres (cf. figures 6 et 7).

Selon une disposition préconisée de l'invention :

- le premier demi-cylindre 2a constitue à sa partie haute le support d'une plaque de cuisson 3 et d'un évier ou lavabo 4 et comporte à sa partie basse des tiroirs de rangement 5, 6, 7 ainsi qu'un cabinet d'aisance 8, articulés autour de l'axe XX' ;
- le deuxième demi-cylindre 2b constitué par une plaque définit un plan de travail ;
- le troisième demi-cylindre 2c ouvert à sa partie supérieure définit un tiroir de rangement supplémentaire notamment pour les affaires de toilette ;
- le quatrième demi-cylindre 2d, dont la paroi plane verticale est constituée d'éléments 9, 10, 11 formant étagères ou support d'un aérateur 11a, définit une armoire de rangement, notamment pour les ustensiles et approvisionnements de cuisine.

Dans le premier demi-cylindre 2a on remarquera, conformément à une caractéristique particulièrement avantageuse de l'invention, que la plaque de cuisson 3 et le lavabo 4 d'une part, et les tiroirs 5, 6, 7 et le cabinet d'aisance 8 d'autre part, définissent des éléments juxtaposés pouvant pivoter les uns indépendamment des autres (cf. figures 2, 5 et 7).

Il va de soi bien évidemment, que ces demi-cylindres 2a, 2b, 2c, 2d, sont munis d'accessoires (moyens de blocage, poignées, etc...), non représentés sur les dessins et permettant de les positionner angulairement les uns par rapport aux autres.

Il est utile d'ajouter que les parois de la cabine 1 peuvent également constituer le support d'autres appareils tels par exemple les appareils nécessaires à la douche - chauffe-eau 12, pomme-douche 13, bac à douche 14 - (cf figure 4). De même pour des raisons de commodités, il est possible de donner une autre configuration à l'enceinte de la cabine 1, par exemple une section trapézoïdale.

L'exemple de réalisation ci-dessus décrit et représenté sous sa forme la plus simple afin d'illustrer les concepts fondamentaux de l'invention, permet d'envisager d'autres modes et d'autres formes d'exécution de cette dernière tels que ceux-ci apparaîtront aux hommes de métier spécialisés dans les différentes techniques mises en oeuvre.

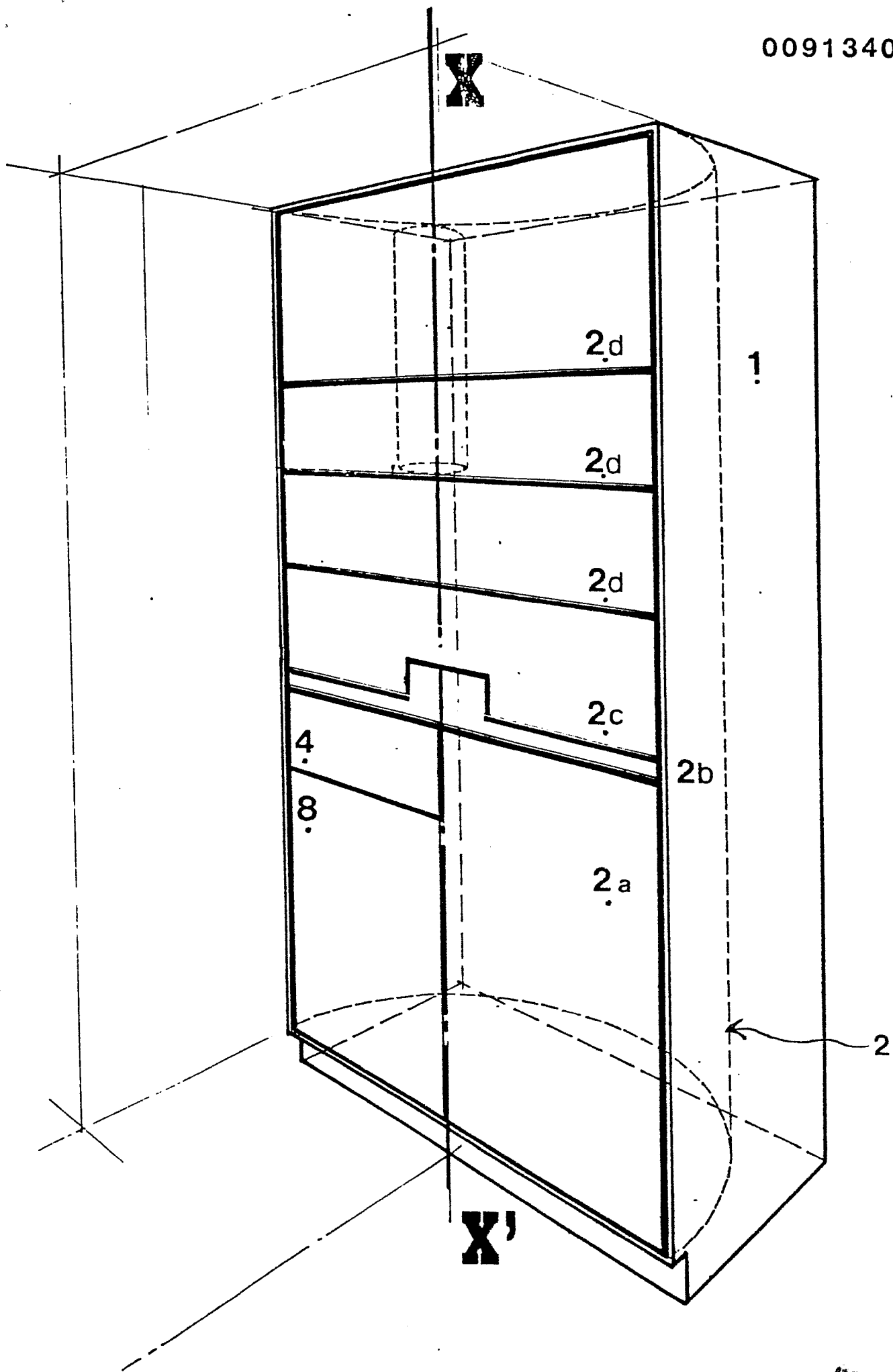
Ainsi, elle peut concerner également (cf. figure 8) les installations réunissant dans un ensemble à encombrement réduit les équipements à usage sanitaire et/ou de vestiaire et destinés à être placés plus particulièrement dans les ateliers, les commerces, les chambres d'hôtels, les cabines de chantiers, les chambres de cités universitaires, etc...

La présente invention possède un vaste domaine d'applications industrielles et notamment comme il est dit au début de la présente description, elle concerne les installations réunissant dans un ensemble à encombrement réduit les équipements à usage sanitaire et/ou culinaire, et destinés à être placés aussi bien dans les roulottes pour la pratique du "caravaning" que dans des
5 petites pièces d'habitation telles celles que l'on trouve dans les gîtes ruraux, les "bungalows", les chambres d'étudiants, les cabines de chantiers et de navires, etc...

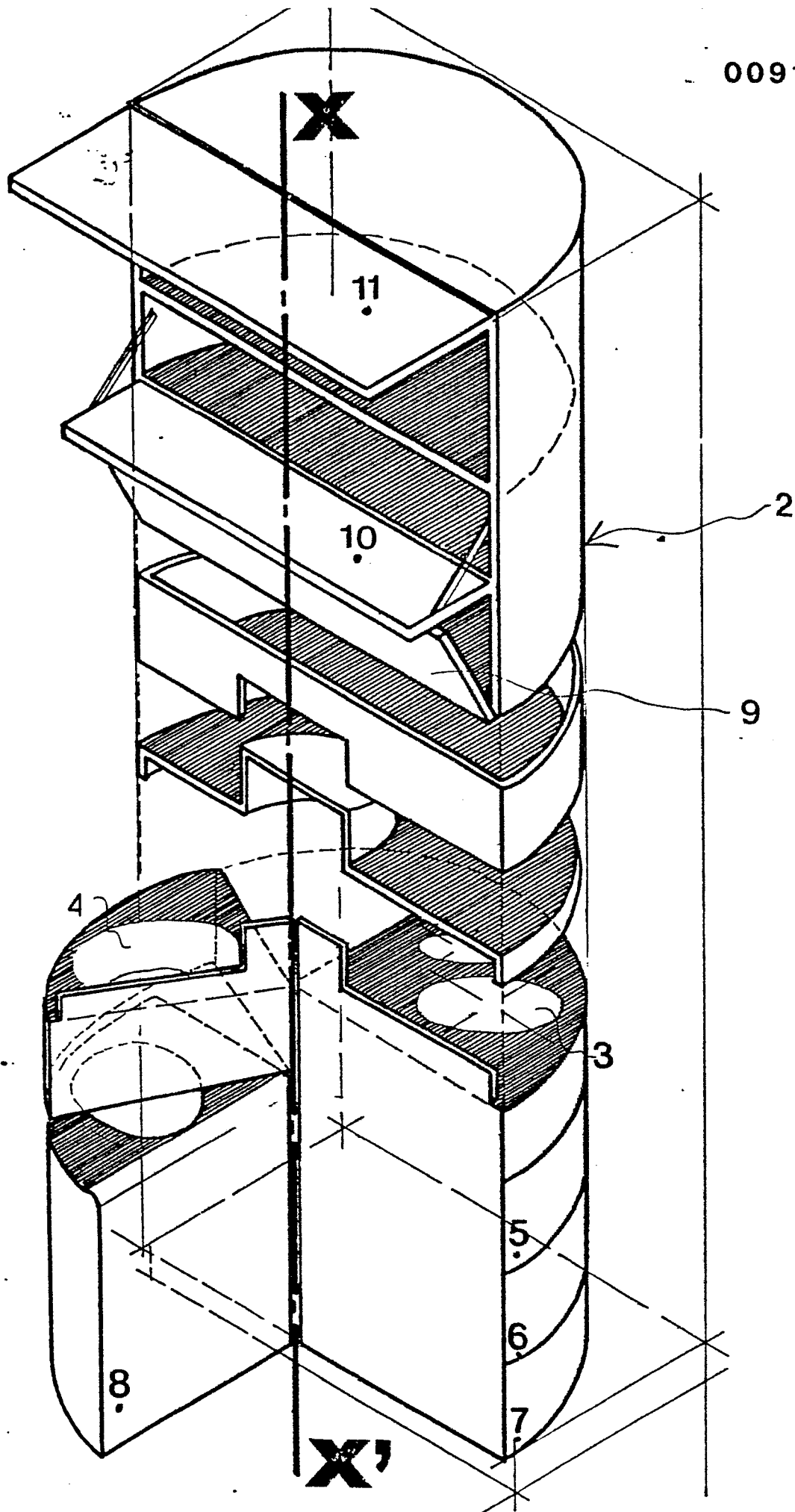
1. Cabine de forme parallélépipédique comportant une ouverture d'accès découpée dans un côté du parallélépipède et fermée par une porte montée pivotante autour d'un axe vertical installé au centre de ladite ouverture,
5 CARACTERISEE PAR LE FAIT QUE la susdite porte adopte la forme volumique d'un demi-cylindre contenu dans l'enceinte de la cabine à l'intérieur de laquelle il pivote autour de l'axe central vertical de sa paroi plane, ledit
10 demi-cylindre définissant un meuble composite de rangement et de support d'équipements à usage sanitaire et/ou culinaire et/ou de vestiaire et ladite
cabine définissant un volume destiné soit à recevoir la partie hémicyclique de la porte soit à assurer un espace libre à trois dimensions formant cabinet d'intimité lorsque la susdite partie hémicyclique de la porte est située à l'extérieur de la cabine.

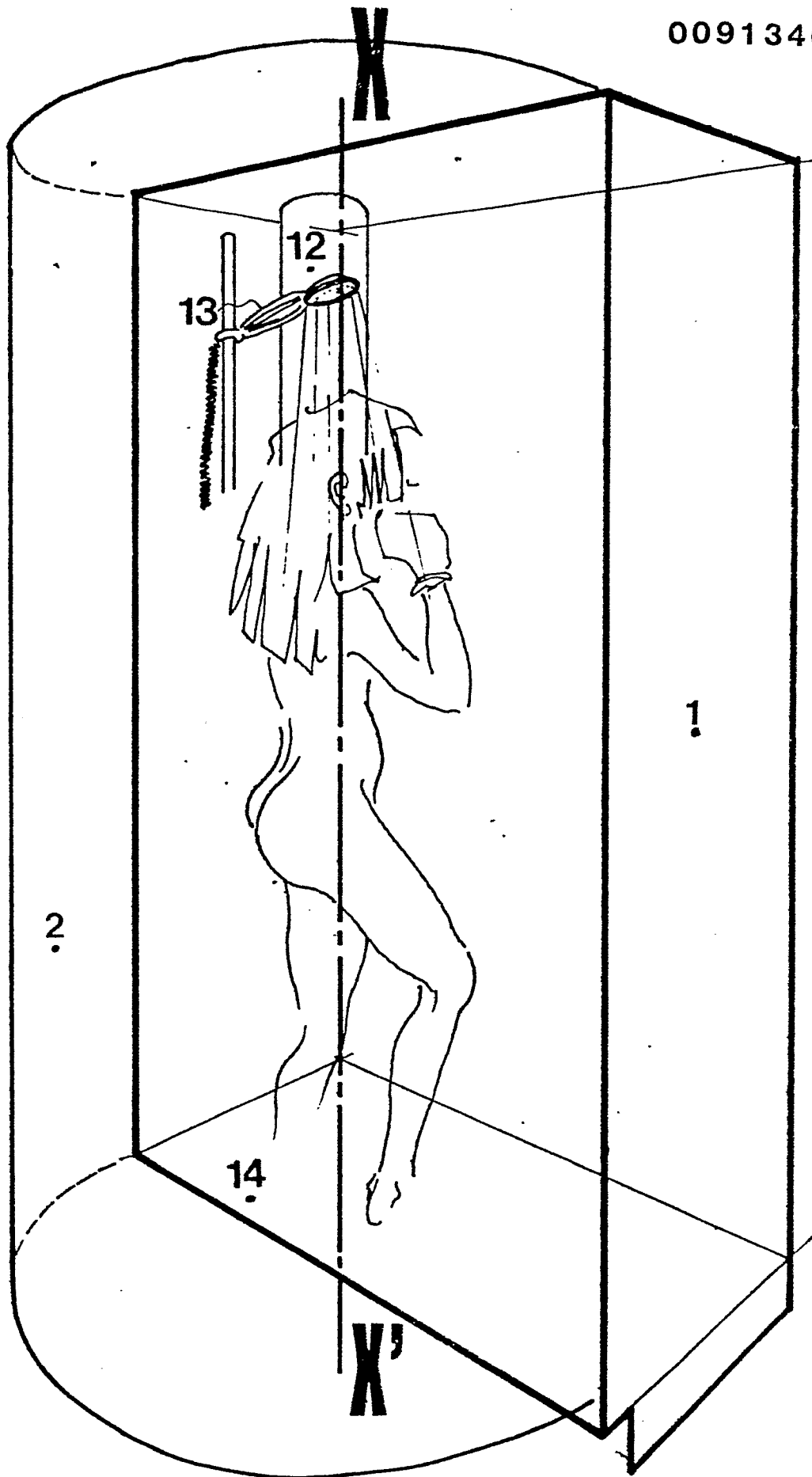
2. Cabine selon la revendication 1 et dans laquelle la susdite porte hémicyclique est constituée de plusieurs demi-cylindres superposés articulés
15 indépendamment les uns des autres, CARACTERISE PAR LE FAIT QUE chaque demi-cylindre superposé est monté pivotant autour de l'axe central de sa paroi plane.

3. Cabine selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, CARACTE-
20 RISE PAR LE FAIT QUE les parois intérieures de la cabine constituent le support d'appareils sanitaires.



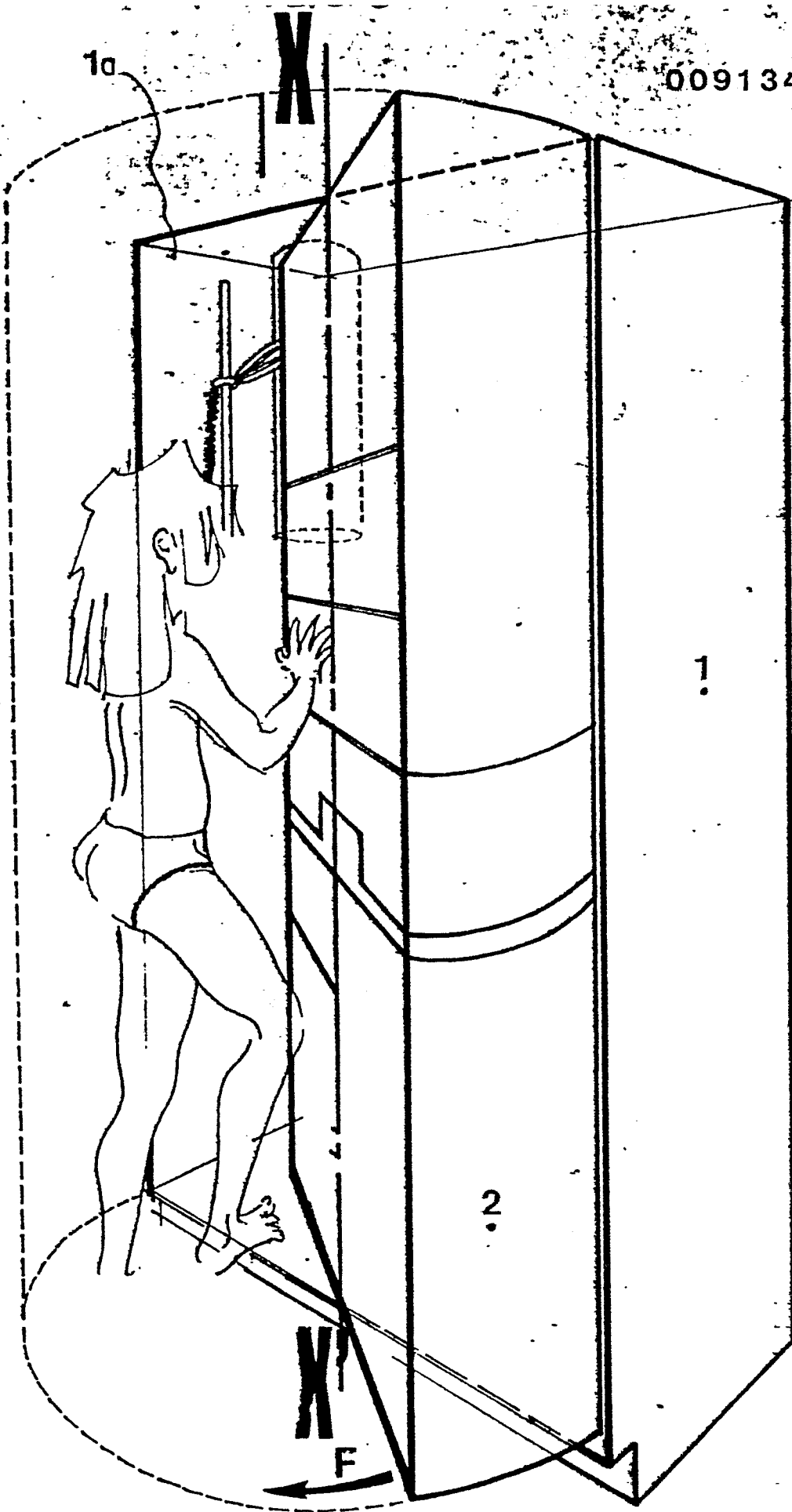
0091340

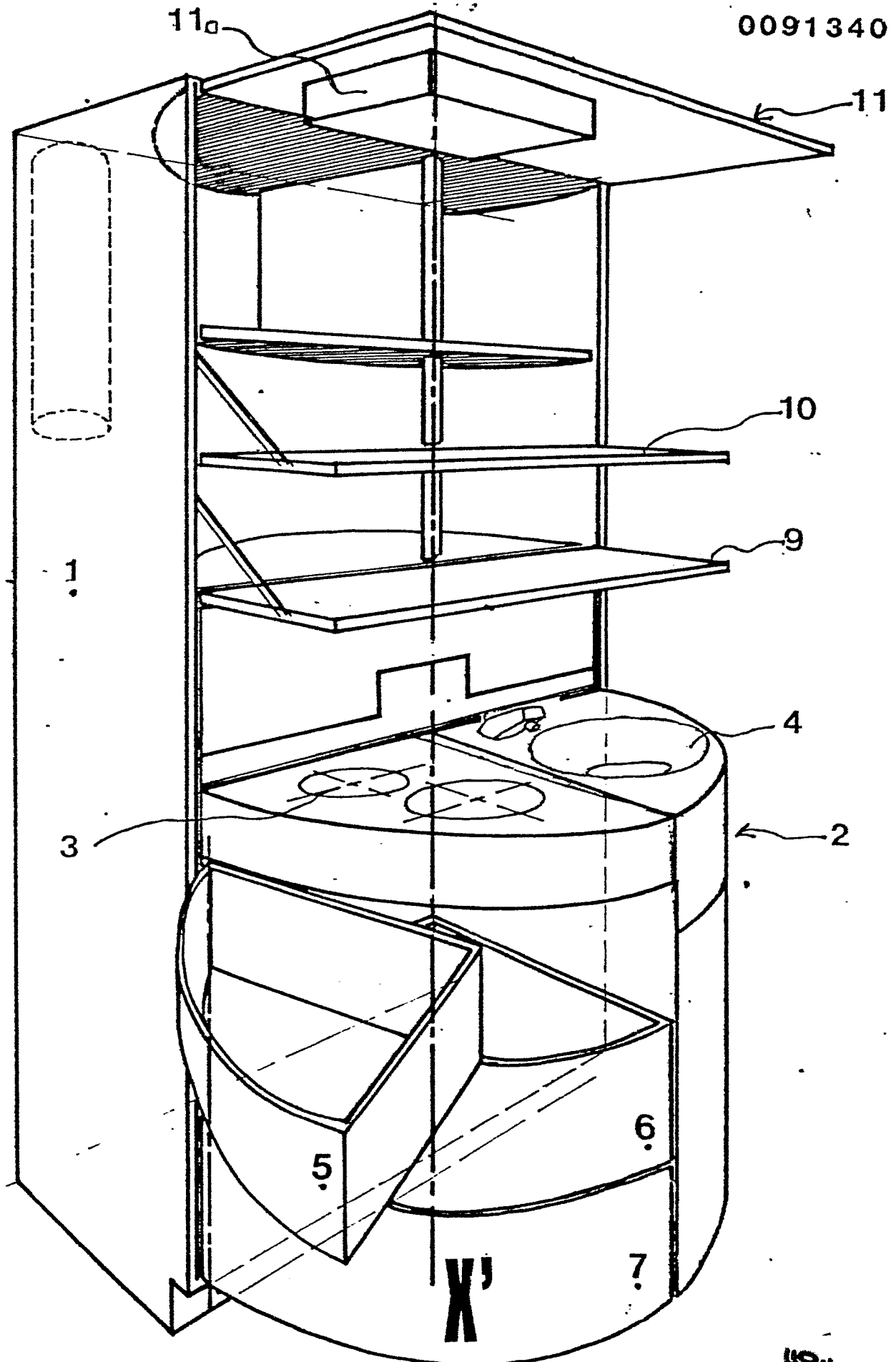




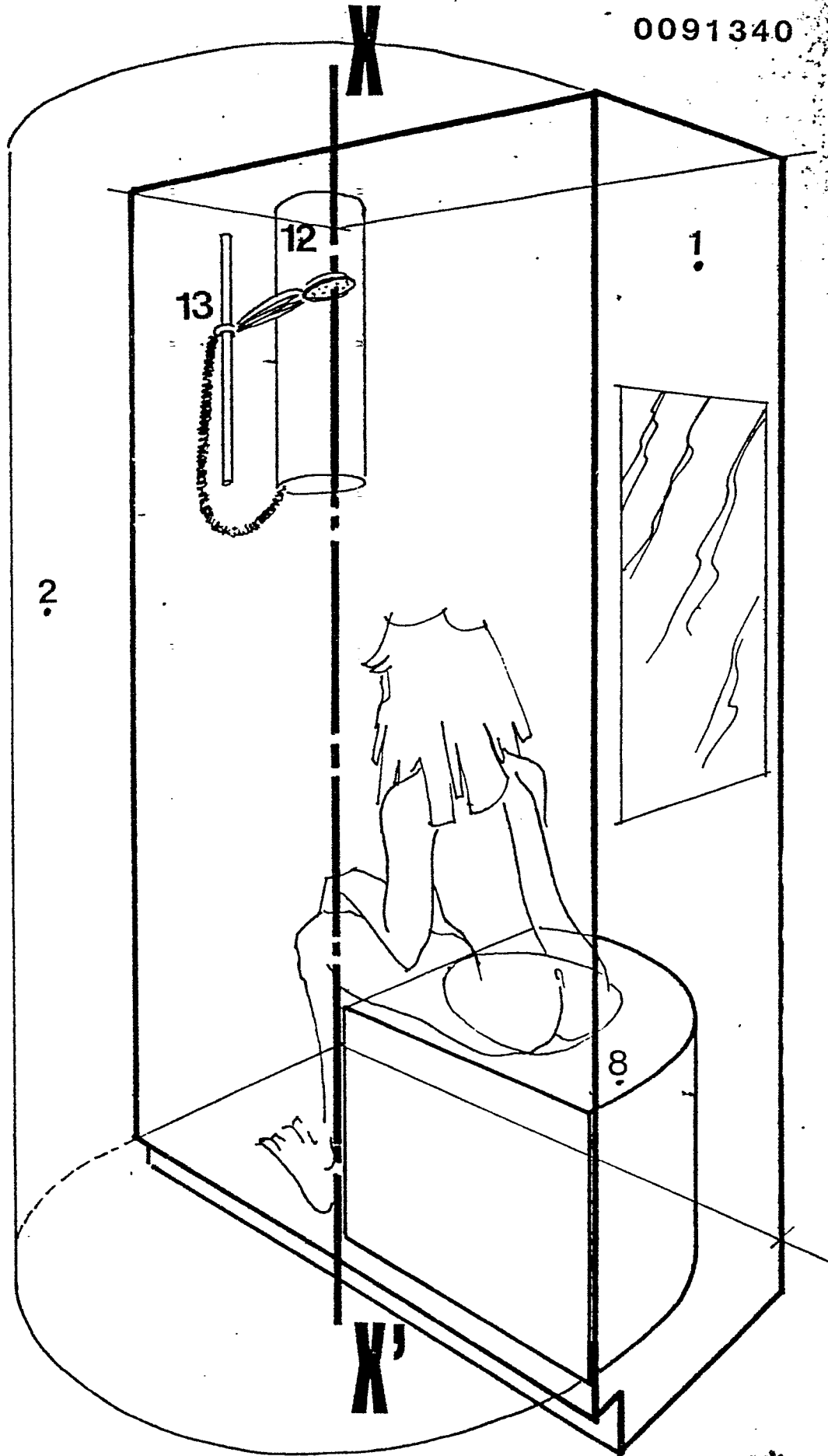
1a

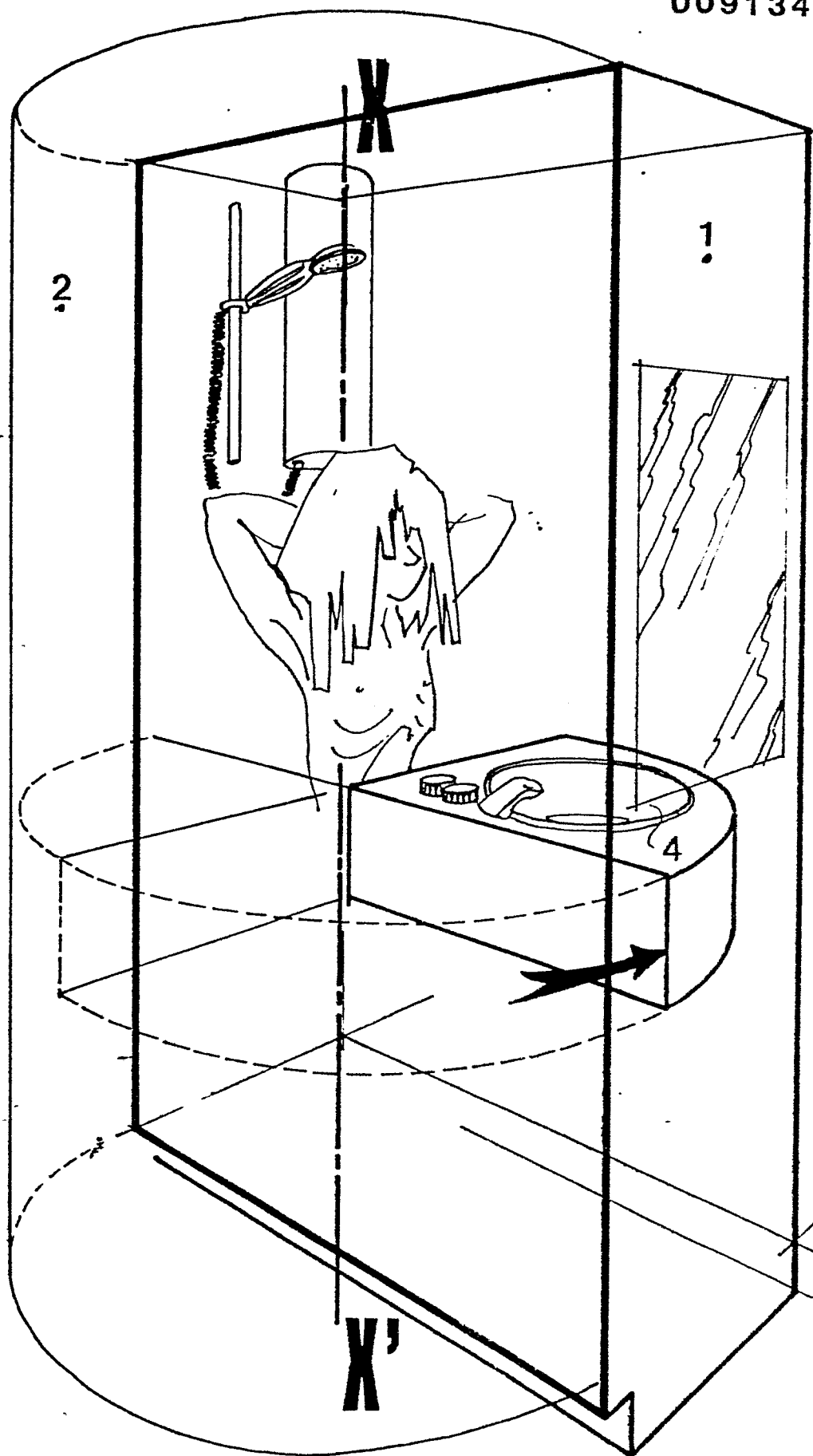
0091340



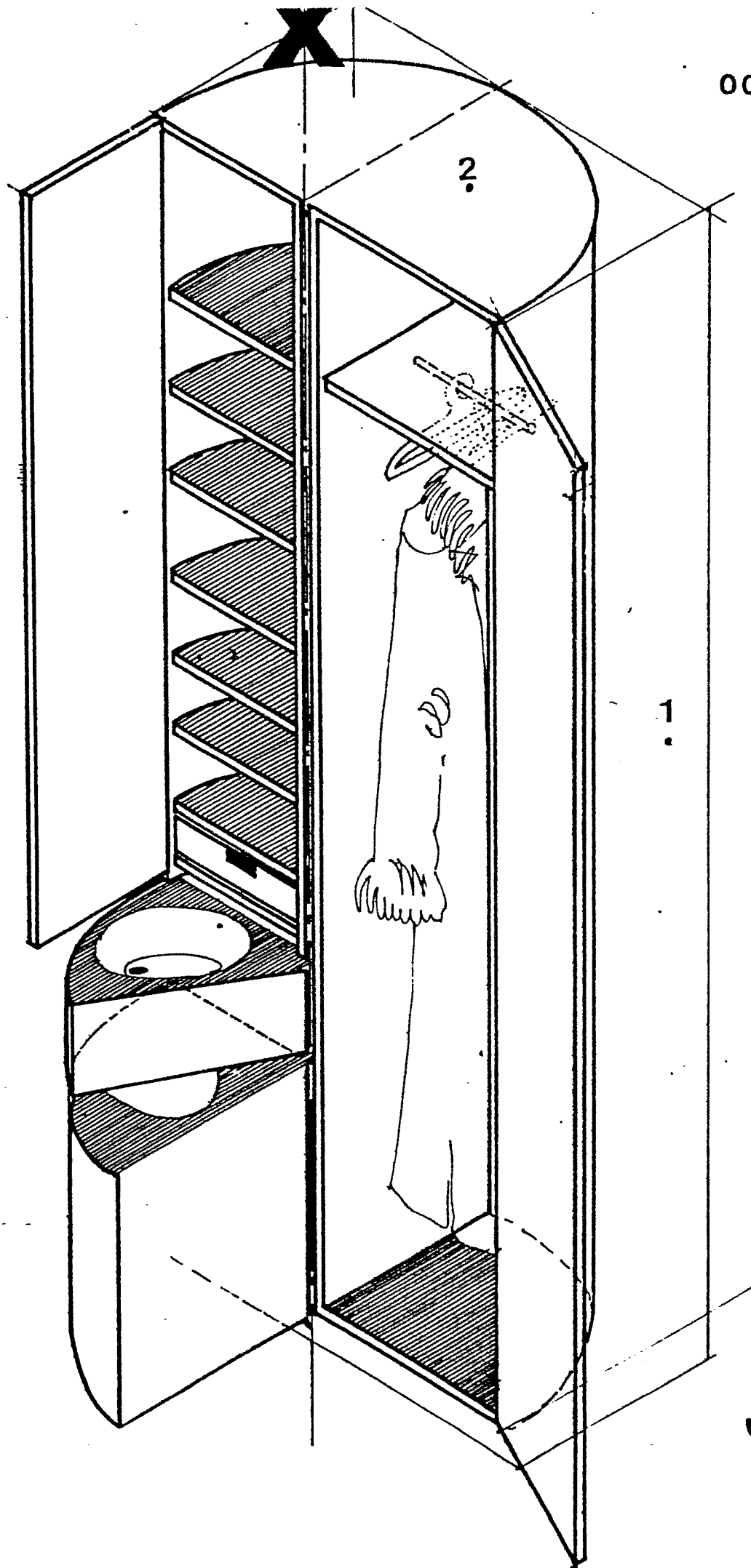


0091340





0091340





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
A	DE-A-2 306 099 (MEIENHOFER) * Pages 1-3; figures 1-3 *	1	A 47 B 49/00 E 06 B 7/34
A	FR-A-2 430 210 (HOEVENAERS) * Pages 1-3; figures 1-8 *	1,2	
A	CH-A- 480 824 (EGLI) * Revendications; figures 1-3 *	1,2	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
			E 06 B A 47 B B 60 P 3
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 16-06-1983	Examineur VIJVERMAN W.C.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			
T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			